

**Délibération  
du Conseil municipal**

L'an deux mille vingt-trois, le 13 avril à 19H00, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Olivier SALIN, Maire

Envoyé en préfecture le 19/04/2023

Reçu en préfecture le 19/04/2023

Publié le

ID : 026-212602643-20230413-DEL\_15\_13042023-DE

	Présent	Excusé	Absent	Pouvoir remis à :	Date de convocation :
AUBERY Chantal		X		<b>B CUVELARD</b>	<b>05/04/2023</b>
BOLLARD Éric	X				
BOURGEAUD Bastien		X			
CUVELARD Bruno	X				
DREVET Jean-Jacques	X				
INIZAN Loïc		X		<b>E BOLLARD</b>	
LATIL Etienne	X				
PONS Caroline	X				
SALIN Olivier	X				
SERRE Thierry	X				
VIGNES Delphine	X				
<b>Total</b>	<b>10</b>	<b>8</b>	<b>2</b>		

**Secrétaire de  
séance :****T SERRE****OBJET : camping - recrutement d'un (e) chef(e) de camp saison 2023**

Monsieur le Maire informe que la mairie a reçu 2 candidatures spontanées pour le poste de chef(e) de camp ( Mme Patricia BOMPARD et M Olivier MAES) Bruno CUVELARD adjoint en charge du camping, a reçu les candidats pour présenter le poste et évaluer leur motivation.

La candidature retenue est celle de M Olivier MAES (8 voix) pour son expérience dans la gestion d'un camping. Sa capacité dans le domaine du bricolage est un atout pour le bon fonctionnement du camping.

Fait à Rémuzat les jour, mois et an en susdits

Pour extrait certifié conforme

Le secrétaire de séance  
Thierry SERRELe Maire  
Olivier SALIN